

Nous réduisons l'impact et l'efficacité de notre accord sur le commerce mondial et la jungle du protectionisme empiètera encore plus sur le terrain bonifié du commerce international.

Il est essentiel que nous quittions cette réunion avec un ferme engagement commun envers le système commercial multilatéral - une ferme détermination à résister au protectionisme. Pour que cet engagement politique soit efficace, nous devons soumettre toute la gamme des mesures commerciales restrictives aux disciplines du GATT. Ce sera la mesure de notre détermination à résister au protectionisme. Nous avons besoin d'un accord sur les sauvegardes qui, tout en soulignant le principe de la nation la plus favorisée, permette, dans des circonstances exceptionnelles, de prendre des mesures sélectives sur la base d'un consensus et ce dans le cadre de disciplines efficaces. Si nous sommes incapables d'effectuer des progrès sensibles sur les sauvegardes, les engagements décrits aux paragraphes 7 (i) et (ii) du projet de déclaration politique que nous avons devant nous ne pourront être soutenus et ne sont pas réaliste.

Qu'avons nous donc besoin d'autre pour préserver la pertinence du système?

Le Canada considère qu'un système de règlement des différends efficace et équitable, avec une volonté politique de respecter les règles établies, est essentiel au maintien d'un juste équilibre entre les droits et les obligations des Parties contractantes.

Un programme de travail explicite sur le commerce des produits agricoles est essentiel. Nous devons soumettre les subventions directes et indirectes à une plus grande discipline internationale. Nous devons rendre plus prévisibles les conditions d'accès aux marchés. Un engagement ferme est essentiel pour établir une base en vue des décisions qui seront prises dans un avenir rapproché. Nous croyons que les problèmes du secteur agricole sont partagés par les principaux joueurs mais il me faut croire que tous sont préoccupés par divers aspects du statu quo.

Une résolution ferme des questions majeures est essentielle pour chaque Partie contractante, et en particulier pour les pays en voie de développement.

De plus, nous devons avoir un programme de travail qui se penche sur les obstacles tarifaires et non-tarifaires au commerce. À cet égard, le Canada désire qu'un examen des obstacles au commerce dans le secteur des pêcheries fournisse la base des négociations futures en vue